

Rapport d'activités 2008 Partie Sud (Afrique)

La situation en Afrique

La situation en Afrique était marquée par les effets de la crise alimentaire. Dans plusieurs villes, dont Dakar, les protestations contre la vie chère ont pris une forme violente. Cette situation, et les échanges avec nos partenaires, nous a encore plus motivés à comprendre les mécanismes économiques et politiques des marchés. La flambée des prix des aliments pénalise les consommateurs, mais profite-t-elle au moins aux producteurs ? Non, en tout cas pas à court terme. Ce sont les spéculateurs et les gros commerçants qui s'enrichissent par les variations des prix sur les marchés mondiaux. Les producteurs et les consommateurs ne maîtrisent rien du tout, ils sont les victimes d'un jeu qui les dépasse.



Ces dernières années, toute une série de pressions et de menaces ont pesé sur l'Afrique. Elles ont mobilisé fortement la résistance de la société civile : les semences OGM, surtout pour le coton ; les Accords de Partenariat Economique (APE), projet de libre échange avec l'Europe ; l'achat d'immenses surfaces de production par des industriels ou des Etats (Chine, Corée) ; la culture d'agrocarburants et dernièrement l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) de Rockefeller et Bill Gates. Toutes ces démarches ont en commun leur approche technocratique et néo-libérale, elles sont une menace pour l'agriculture paysanne.

Ce constat nous conforte dans l'idée que notre soutien aux populations rurales en Afrique ne peut se limiter à des réalisations concrètes, aussi importantes soient-elles, mais qu'il doit leur donner la possibilité de

comprendre leur situation, de formuler leurs revendications et de s'organiser et de s'affirmer en tant que paysans et citoyens. C'est le sens de la souveraineté alimentaire de pouvoir décider ce qu'on produit et ce qu'on mange. Une condition pour « produire ce qu'on mange et manger ce qu'on produit ».

RAPPEL : Assemblée générale **Lundi 25 mai à 19h00** **à l'Arcade 84, rue Schaub 3, à la Servette**

Ordre du jour :

1. Rapports d'activités et financiers des comités Solidarité Nord et Sud
2. Décharges et élections des membres des deux comités Nord et Sud, approbation des comptes
3. **Michaël Rodriguez, journaliste au Courrier, a passé trois mois en Afrique en tant que civiliste. Il nous livrera ses photos, ses observations et interrogations.**
Quelles réponses à la « crise alimentaire » qui a fortement touché l'Afrique ?
4. Discussions autour d'un verre de bissap

Le travail de projet

Les projets se sont déroulés comme prévu. Le suivi des projets est parfois difficile. Cela peut être dû à la situation politique sur place. Par exemple, le coup d'état en Mauritanie au mois d'août a limité des droits démocratiques et ainsi détérioré les conditions de travail du monde associatif. Un autre exemple négatif est le changement du maire de la commune de Baidiam. Le nouveau maire n'a pas les mêmes visions sur les institutions de la commune et il a mis en veilleuse les instances de concertation de la commune, mises en place par l'ancien maire – notre partenaire de longue date et garant d'un développement harmonieux et pacifique de la commune.

Pour d'autres projets, comme la recherche-action paysanne, le suivi souffre du manque de notre présence sur place. Nous avons de la peine à obtenir les résultats des discussions et à juger la pertinence des débats et des actions proposées.

La collaboration avec la FGC est devenue plus difficile. En effet, celle-ci répercute les pressions qu'elle subit de la part de ses bailleurs, surtout de la DDC et de l'Etat de Genève, sur les associations membres. Une association comme les Jardins de Cocagne qui est constituée avant tout de bénévoles peine à remplir les exigences surtout comptables.



T-shirt de la Confédération paysanne du Burkina Faso

Le comité

Le comité s'est réuni régulièrement. Il a su gérer le travail quotidien. En parallèle, il a avancé dans la réflexion sur les orientations et sur son mode de fonctionnement futurs.

L'expo paysans

La FGC a financé un petit projet d'information. Ceci nous a permis d'envoyer Michaël Rodriguez, civiliste-journaliste en Afrique (2007). Les résultats de son excellent travail, la récolte de témoignages de paysans et paysannes de notre région de projet, sont cinq dossiers thématiques :

- **Le paysan** : De la main qui cultive à la bouche qui mange
- **Le commerce** : Agriculture et commerce, un couple explosif
- **Les femmes** : Les femmes, au four et au moulin
- **La migration** : Partir ou rester, telle est la question
- **La société** : Le rôle du paysan dans la société

Ces dossiers, ensemble avec d'autres documents, ont été envoyés à env. 15 professeurs du secondaire à Genève (cycle d'orientation, collège et école de commerce) et dans le canton de Vaud.

Les premières réactions ont été positives et pourraient aboutir à des interventions en classe.



Université des Verts à Cartigny

Lieux d'exposition

- Volkshaus Zurich, l'Autre Davos (par Attac Vaud), le 26 janvier
- DDC à Berne du 27 août au 17 sept., vernissage et buffet de proximité le 27 août
- Onex, Journées de l'alimentation Onex, du 24 au 27 sept.
- Université des Verts sur l'agriculture, Cartigny, 28 sept.
- Lorcarbar, Grottes, du 26 nov. au 9 jan. 2009, vernissage du livre de Jean Ziegler le 13 décembre.

L'expo à la DDC à Berne



Discours de Konrad Specker



Les projets en Afrique

Au Sénégal

KOHIARY : Plan local de développement

Le PLD de Kothiary 2007 est un programme d'appui aux initiatives de développement local et de renforcement de la société civile dans 49 villages et 24 hameaux situés dans la communauté rurale de Kothiary, région de Tambacounda au Sénégal. Ce programme est animé par un cadre de concertation constitué d'élus et de représentants de la société civile, il gère un fonds de développement local permettant l'appui à des actions visant les objectifs suivants :

- le renforcement des infrastructures et équipements socioéconomiques de base,
- la promotion de l'autosuffisance alimentaire et des activités génératrices de revenus,
- la promotion de la gestion durable et de la valorisation des ressources naturelles.

Le cadre de concertation construit un Plan Annuel d'Investissement qui constitue l'instrument d'exécution du PLD, et gère un Fonds de Développement Local (FDL) qui a été mis sur pied comme outil financier pour l'exécution des différentes actions prioritaires retenues. Ce fonds est alimenté par les Jardins de Cocagne et par d'autres partenaires (district de Montrevel, Coopération française, migrants), l'ensemble des aides reçues par la communauté rurale transitant par lui.

Le programme poursuit des objectifs de promotion sociale et économique de la zone, pour cela il développe des actions :

- de formation en direction de l'ensemble des acteurs de la société civile (producteurs, élus, responsables groupements, ...) sur des thèmes liés à l'environnement, à la production ou bien encore à la citoyenneté,
- de financements des organisations de base dans les domaines principalement de la production céréalière et de l'élevage
- de mise en place d'infrastructures à caractère social (éducation, santé, ...)

Un nouveau découpage territorial a vu le jour, partageant l'ancienne communauté rurale de Kothiari en trois entités : une commune urbaine pour la ville de Kothiari elle-même et deux communautés rurales (Noumayel et Koar) pour la partie rurale du territoire. Ces deux entités ont passé une convention pour mutualiser leurs moyens et poursuivre ensemble l'action entreprise dans le cadre du PLD de Kothiari. Une prolongation d'une année du programme, soit jusqu'à fin 2009, va donc se mettre en place dans ce cadre, elle permettra de tester un travail intercommunautaire et une nouvelle forme de partenariat pour les Jardins de Cocagne.

CAISSES LOCALES D'EPARGNE ET DE CREDIT (CLEC) : Département de Bakel

Ce projet se développe au Sénégal sur l'ensemble de la zone d'intervention des Jardins de Cocagne. Cette région est en particulier caractérisée par :

- des mouvements monétaires importants du fait de l'émigration,

- le développement d'activités économiques privées en particulier dans l'horticulture et les services,
- l'absence de systèmes bancaires que ce soit pour les dépôts ou l'accès au crédit, ce qui bloque le développement de ces activités économiques et

entraîne indirectement la dégradation du milieu, les troupeaux constituant encore la principale source d'épargne des émigrés.

Le problème de l'épargne et du crédit a toujours constitué un réel frein au développement de la zone. Aussi, les structures partenaires se sont-elles lancées depuis 1998 dans un programme de mise en place de caisses locales d'épargne et de crédit.

Actuellement 26 caisses sont en fonctionnement, regroupant plus de 1600 sociétaires ayant constitué une épargne globale de 1 830 000 frs composée de 1 220 000 frs de dépôt à vue et de 610 000 frs de dépôt à terme. L'activité crédit s'est également développée, de façon cependant inégale selon les caisses. A ce jour, 620 crédits ont été octroyés pour un montant global de 804 000 frs avec un taux de remboursement de 95%, les crédits servant principalement pour le développement du petit commerce et pour l'acquisition de moyens de production agricole.

Les organisations paysannes et la coordination des caisses ont proposé un nouveau programme prenant en compte les résultats de l'évaluation pratiquée en 2007.

Ce programme qui débutera en juin 2009 se fixe les objectifs suivants :

- consolider les 26 caisses primaires existantes par un appui conseil rapproché, par un renforcement des capacités des responsables par la formation de tous les intervenants dans les caisses et par la mise en place d'outils internes de contrôle,
- structurer et articuler le réseau des caisses pour qu'il devienne capable d'aider les caisses de chaque zone à travers des services et des actions financières et sociales concrètes à se développer et s'affirmer.

A terme des deux années, de nouveaux services financiers seront mis en place, entre autre à destination des migrants ou des collectivités locales. Des relations formalisées seront établies entre les caisses mais aussi avec le système bancaire formel permettant par exemple des refinancements pour développer le crédit au-delà de l'épargne disponible ou des placements d'argent en excédent au niveau de certaines caisses.

UPHORBAK (UNION DES HORTICULTEURS DU DEPARTEMENT DE BAKEL) : Programme de renforcement de la filière horticole

L'horticulture constitue dans la région des Trois Frontières, et plus particulièrement dans le département de Bakel, une activité en plein développement dans laquelle coexistent un maraîchage familial, essentiellement féminin et une production plus intensive avec des objectifs économiques affirmés.

Active depuis 1998, l'Union des Producteurs Horticoles de Bakel (UPHORBAK) regroupe 315 unités de production et mène des actions visant :

- le renforcement des aptitudes professionnelles des producteurs de la filière,
- l'organisation de l'approvisionnement collectif en intrants et en équipements,
- l'organisation de la filière, l'étalement des productions et de leur commercialisation,
- la création d'un cadre de concertation entre producteurs, négociants et autorités de tutelle.

Avec l'appui des Jardins de Cocagne, UPHORBAK s'est engagé dans un programme de 2 années au cours duquel seront menées les actions suivantes :

- mise en place et gestion d'un fonds de garantie au niveau d'une banque de la place en vue de renforcer le service d'achats groupés d'intrants et d'équipements,
- développer un fonds semencier,
- expérimenter de nouvelles techniques d'irrigation,
- construire 2 magasins de stockage des produits et 3 sites de conservations des semences,
- commercialiser de manière groupée,
- créer et animer un cadre de concertation entre producteurs, commerçants et autorités de tutelle.

Au cours de cette première année, la priorité a été donnée aux actions suivantes :

1 – l'appui à la campagne de commercialisation de l'oignon par l'organisation de la concertation, la définition concertée d'un prix minimum de vente et la constitution de stocks. Ces actions ont eu cependant une portée limitée, les commerçants n'ayant pas tenu leurs engagements en terme

de prix. A l'avenir, il est indispensable que l'Uphorbak se dote de magasins de stockage et active la ligne de crédit prévue pour que les producteurs ne soient pas « à la merci » des pratiques usuraires des commerçants.

2 - la production de semences de piment et d'oignon, l'objectif étant de faire une expérimentation de multiplication de semences sur 2 000m² exécuté sur deux sites dans deux localités différentes. Ces expérimentations sont concluantes et leur développement devrait permettre une part d'autonomie significative en semences pour la zone.

3 – la formation en protection phytosanitaire pour tenter de limiter les attaques (prévention) et de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques existants sur le marché.

4 – la mise en place de garantie bancaire pour permettre l'accès au crédit : la difficulté de l'accès au crédit constitue un frein à l'investissement et donc au développement de la production. L'Union a donc discuté avec plusieurs banques des conditions de prêts pour ses membres avec la mise en place d'un fonds de garantie prévu dans le projet.

- le crédit relatif à l'approvisionnement en intrants qui porte sur les achats d'engrais, de semences et de produits phytosanitaires. Il s'agit de crédits à court terme de 9 mois remboursés en une seule échéance.
- le crédit d'investissement qui se rapporte à l'équipement en matériel d'irrigation, en clôture grillagée. C'est un crédit à moyen terme dont la durée de remboursement varie entre 24 et 36 mois.

5 – Expérimentation de la production de spiruline au niveau de la maison des producteurs avec une animation communautaire conduites au niveau de trois quartiers de la ville et portant sur l'éducation nutritionnelle.

Ce programme constitue une réelle initiative de membres de la société civile dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans une zone où ces deux secteurs constituent les enjeux principaux du développement économiques. L'analyse de ses résultats devrait permettre une extension à d'autres filières.

MALI

KOUSSANE : Programme du cadre de concertation de la commune

La commune de Koussané, située dans la partie Nord de la région de Kayes, est une des plus vastes communes de la région. Elle est composée de 28 villages enclavés et sans accès à un cours d'eau pérenne. L'agriculture et l'élevage, conduits de façon traditionnelle, constituent les deux principales activités économiques et sont souvent concurrentes. Dans tous les domaines sociaux, les infrastructures sont très limitées

La migration y est particulièrement importante et les associations de ressortissants ont su organiser des partenariats efficaces dans le cadre de la coopération décentralisée.

Le cadre de concertation regroupe des élus et des représentants de la société civile (notables villageois, associations et groupements socioprofessionnels), il a été mis en place en 2001 pour intégrer l'ensemble des dynamiques locales aux décisions concernant le développement de la commune.

Ce cadre gère un Fonds de Développement Local alimenté par les Jardins de Cocagne et d'autres partenaires de la commune. Il a pour objectif :

- d'appuyer les politiques de développement local durable définies par la commune par le financement d'actions et à travers un outil de financement de proximité,

- de renforcer les dynamiques associatives au sein de la commune à travers la formation des leaders et le financement d'actions de développement initiées par la société civile

En 2008, ce fonds a permis de financer :

- des formations pour les élus sur le thème de l'hydraulique villageoise et de la responsabilité des communes dans ce domaine,
- des projets communautaires dans les domaines de l'éducation, de la santé ou du désenclavement,
- des projets à l'initiative des organisations de base soit des projets économiques (formation métiers, achat de matériel de production) ou visant à l'amélioration de la qualité de vie (acquisition de matériel d'assainissement.).

Si le financement de projets est important pour satisfaire les besoins des populations et assurer un certain développement économique, le cadre de concertation est surtout exemplaire dans le fait qu'il constitue un espace privilégié où s'élabore « une vision partagée du territoire communal, dans une démarche participative, de façon à dégager les priorités et objectifs de développement communs combinant les initiatives communales et celles portées par les organisations de base ».

DANS LA REGION DES TROIS FRONTIERES

Recherche Action Paysanne (RAP)

La zone du Bassin du Fleuve Sénégal a connu des avancées notables en termes d'amélioration des conditions de vie des populations, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base (eau, santé éducation). Les politiques de décentralisation et développement local qui y sont en œuvre, malgré leurs limites, participent de cette dynamique d'évolution positive qui est observée dans cette zone.

Pourtant, malgré ces acquis intéressants et malgré les moyens financiers relativement importants que les Etats de la région, les bailleurs de fonds, les migrants et les populations locales y ont investis, la pauvreté et en particulier, la sous alimentation continuent d'y sévir à grande échelle. La production alimentaire dans la zone reste désespérément faible et précaire ; elle n'arrive pas à satisfaire les besoins des producteurs eux-mêmes, encore moins ceux des populations locales. De ce fait, sans chercher à se substituer à l'Etat, à la recherche ou aux organismes publics de développement, les organisations paysannes, se doivent, dans un souci de complémentarité, de s'engager résolument et de façon autonome dans la promotion de démarches et d'actions innovantes pouvant contribuer de façon significative à la résolution de leurs problèmes. C'est tout l'enjeu de ce programme de recherche action paysanne, mis en œuvre expérimentalement par les partenaires des Jardins de Cocagne dans 3 zones du bassin.

Les objectifs généraux du programme ont été définis comme suit :

- Promouvoir l'exploitation agricole et la souveraineté alimentaire au niveau familial
- Promouvoir les filières céréalières (mil, sorgho, maïs, riz)
- Promotion de la filière élevage (bovin, lait et viande)

Le programme s'appuie sur des Groupes de Recherche Action (GRA) constitués d'agriculteurs qui développent, avec l'aide du programme, une réflexion sur la situation de l'agriculture et de l'élevage dans leur zone. Les premiers GRA ont été mis en place dans les zones d'intervention du programme : les zones de Kothiary et de Kidira (région de Tambacounda) et la zone de Ajar (région de Sélibaby).

Ces GRA sont regroupés en « Comités de zone » qui ont pour fonction :

- D'être un cadre de mise en commun et d'approfondissement des réflexions des GRA,
- D'être un lieu éventuel de partage d'expériences avec les autres acteurs zonaux,
- De participer à l'étude et au choix des actions à financer.

Les premières actions du programme sont les suivantes :

- l'octroi de financements pour des actions expérimentales tirées de l'analyse de la situation dans

les domaines de la production de céréales et de la production laitière,

- des formations et des voyages d'étude principalement liés à l'élevage,
- des actions de recherche sous forme d'enquêtes visant la collecte d'informations et l'analyse de situation en vue de déterminer des actions à mener pour améliorer ces situations. Ces enquêtes ont pris deux directions :

- l'augmentation et la valorisation de la production de céréales,
- une meilleure connaissance des unités de production, l'objectif étant d'avoir une opinion sur le ou les profil (s) des unités de production présentes dans la zone d'intervention du programme et des contraintes majeures auxquelles elles font face.

En conclusion au niveau de 225 unités de production

- un déficit céréalier à tous les niveaux qui est comblé en grande partie par les migrants dans les familles qui en disposent
- une faible mécanisation dans les exploitations dans la grande majorité des cas, et, là où on en trouve, le matériel est déjà fort usagé,
- l'âge avancé de beaucoup de chefs d'exploitation qui se conjugue souvent avec un défaut d'instruction,
- manque d'infrastructures de base (école, centre de santé, eau potable),
- absence de réflexe et d'outils de gestion des unités de production.

Lutte contre le VIH - SIDA

Depuis 2000, les Jardins de Cocagne soutiennent un projet de lutte contre le VIH-sida dans le bassin du fleuve Sénégal, avec un appui à 3 organisations partenaires : l'ACC (Association Clinique Counseling), association formée de travailleurs de l'hôpital de Tambacounda, le Comité sida de Bakel réunissant des représentants de différentes associations intervenant dans la région et l'ADIG (Association pour le développement intégré du Guidimakha). L'objectif général est de poursuivre la lutte contre la pandémie, en assurant un travail dans la continuité :

- de proposer des activités de prévention dans la région des projets développés par les Jardins de Cocagne,
- d'appuyer l'action d'accompagnement des personnes vivant avec le VIH et leurs proches, action assurée surtout par l'ACC,
- de favoriser une réelle solidarité avec les personnes touchées et de lutter contre toute forme de discrimination à leur égard.

Il s'agit de la troisième phase d'un projet soutenu par la FGC.

Lors d'une visite de mission début 2008, nous avons constaté les changements suivants :

- Le **dépistage anonyme et gratuit** est aujourd'hui proposé très largement par différents organismes dont certains se déplacent dans les villages.
- Un **traitement antiviral ARV** est prescrit en fonction des examens médicaux au Sénégal et au Mali. Il est gratuit et accessible aussi pour des personnes en situation précaire. Ce n'est pas encore le cas dans la région de Sélibaby en Mauritanie.
- Les **associations de PVVIH** (personnes vivant avec le VIH) se sont beaucoup renforcées à Tambacounda et au Mali ; des associations ont été créées également à Bakel, Kédougou et Goudiri ainsi qu'en Mauritanie et sont aujourd'hui de réels partenaires.

- La **prévention** a dû intégrer ces nouvelles données et devenir plus ciblée. Si le taux de prévalence est de moins de 2% au Sénégal, il est nettement plus élevé parmi les personnes plus exposées (p.ex. les travailleuses du sexe ou les routiers).

Les activités ont pu se dérouler durant l'année 2008 selon les prévisions :

- L'ACC a assuré un soutien aux personnes vivant avec le VIH, en collaboration étroite avec l'association Djigui Sembe et a développé la formation de manière importante.
- Le comité sida de Bakel a recentré ses activités de prévention sur des populations particulièrement exposées à des comportements de risque, sur la base d'une étude des besoins constatés sur le terrain. De nouveaux thèmes sont intégrés tels que la violence contre les femmes.
- L'ADIG poursuit son action de prévention dans les villages et de formation de relais.

Nos partenaires ont su s'adapter aux nouvelles exigences de la prévention comme du soutien.

Nous pouvons constater que l'ACC est devenu un organisme phare reconnu au niveau national tout particulièrement dans le domaine de la formation. Le Comité sida de Bakel frappe par son dynamisme et fait maintenant partie du « pool sida » de la région. Un réel travail de réseau s'est développé, soutenu par les autorités locales.

La première rencontre régionale de cette phase en juin 2008 à Tambacounda a réuni nos partenaires comme des acteurs d'autres organisations oeuvrant dans la région du fleuve Sénégal, et a permis de développer une réflexion commune et d'envisager de futurs projets en collaboration.

Les Jardins de Cocagne –
Solidarité Nord et Sud

cp 245
CH-1233 Bernex
CCP: 30-175347-2

www.cocagne.ch
SoliSud@cocagne.ch

Membre de la
Fédération Genevoise
de Coopération

